TEULIER Vincent

BEES 1° ski alpin, Directeur ESF Peyragudes les Agudes
BEES 1er et 2ème degrés vol libre
Coordonateur (DRDJS) de la formation du BEES vol libre sur le Massif Pyrénéen
Directeur du laboratoire FFVL-AEROTESTS
Responsable Régional des formations parapente, Ligue Midi Pyrénées de Vol Libre

Le quoay, 31110 SAINT PAUL D'OUEIL
Tel/fax : 0561798411 mob : 0680121809 email : teulier.v.swanadoo ;fr

Analyse et suggestions pour un nouvel atterrissage parapente substituant celui de St Mamet définitivement fermé au mois de juin 2007 pour une réalisation immobilière.

CONTEXTE GENERAL DES ACTIVITES AERIENNES :

Le secteur de Luchon accueille l'aviation de tourisme, le vol à voile, le delta plane et le parapente.

Les infrastructures pour ces activités:

- *L'aérodrome de Luchon permet l'atterrissage de l'ensemble de ces aéronefs (pour les parapentes il est très incertain voir dangereux dès que la brise de vallée apparaît).*
- *Le terrain de Saint Mamet permet depuis 1986 et jusqu'au mois de juin 2007 l'atterrissage des parapentes.*

CONTEXTE AEROLOGIQUE :

De par ses caractéristiques le versant nord des Pyrénées est particulièrement sujet aux phénomènes de brises de vallée réputées fortes et turbulentes.

La zone de Luchon plus particulièrement, car l'unique vallée de la Pique dessert aérologiquement les nombreux et volumineux bassins versant qui la surplombe.

De plus les resserrements géologiques au sud de la ville renforcent ces phénomènes par effet Venturi.

COHABITATION ET REGLEMENTATION DES ACTIVITES AERIENNES DANS LA VALLEE :

Compte tenu des phénomènes aérologiques énumérés précédemment, des dimensions de la vallée et des performances des différents aéronefs, la circulation aérienne dans la vallée a fait l'objet en 1991 d'un arrêté préfectoral réglementant et permettant l'épanouissement de chacune des activités.

A ce jour aucune plainte ou disfonctionnement n'a remis en cause cet arrêté.

ACTIVITE PARAPENTE DANS LA VALLEE DE LUCHON :

- *Loisir et performance libre :*

Les premiers vols en parapente sur ce site remontent à 1986. Très vite ce site a bénéficié d'une renommée nationale et internationale compte tenu des éléments exceptionnels qu'il offre. Dénivelé important, accès rapide par télécabine, visuel fort, potentiel large de la formation de pilote à la pratique du vol de performance (de nombreux records en vol de distance se sont produits au départ de Superbagnères).

Diversité des activités de loisir ou culturelles pour les pratiquants et les accompagnants.

- *Compétition :*

Dans le cadre des compétitions organisées par la Fédération Française de Vol Libre de nombreuses épreuves ont été menées sur ce site.

- *Contexte professionnel :*

Depuis 1988 ou s'est crée la première école de parapente à Luchon, ce secteur économique n'a cessé d'évoluer. En pleine saison il n'est pas rare de voir évoluer sur le site une vingtaine de professionnels basés sur Luchon, auxquels viennent s'ajouter les écoles qui placent au programme de leur stage une journée de vol en ces lieux.

La formation professionnelle à elle aussi choisi ce site comme lieu référent, en effet tous les ans des stages de préformation, unités de formation et examens du cursus du BEES 1° y sont organisés par la DRDJS.

Des commerces spécifiques et un atelier de révision - réparation sont installés à Luchon.

Des jeunes du canton ont trouvé un débouché ou une complémentarité professionnelle par le vol libre.

L'activité vol libre tient de toute évidence une part dans l'équilibre économique du canton et contribue au résultat d'exploitation de la téléportée.

SOLUTIONS POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITE PARAPENTE DANS LA VALLEE:

Compte tenu :

1. *du contexte aérologique,*
2. *du partage de l'espace aérien et de sa réglementation,*
3. *des performances de vol des parapentes,*
4. *des espaces libres correspondants aux critères d'un atterrissage pour parapente.*

La seule zone qui puisse répondre dans les délais de fermeture du site de ST Mamet et à moindre coût d'aménagement est : le practice du golf.

Son faible éloignement du terrain de St Mamet correspond aux performances de nos aéronefs, son environnement réponds aux exigences aérologiques nécessaires dans une vallée comme celle de Luchon, il n'impose pas de modifications dans la circulation aérienne liée au trafic de l'aérodrome (circuit avion et circuit planeur), une information à la DGA doit suffire.

Pour définir les espaces utiles à l'activité et établir les bons choix il serait judicieux de disposer d'une période d'essai de 10 jours à l'issue laquelle, si les différents partis sont d'accord, il conviendrait d'établir une convention d'utilisation et d'aménagement du site (du type convention type FFVL).

Le début de saison est tout proche et il est très important de finaliser au plus tôt ce dossier afin de se donner les moyens de communication et d'information garants d'une bonne utilisation du site. Il ne faut pas perdre de vue que si cette solution n'est pas retenue, il s'agit de l'extinction de ce foyer d'activité.

De plus il sera très difficile tout pratiquant local disparu ou démissionnaire de transmettre les informations liées à la fermeture du site à tous ces pilotes venus du monde entier pour voler à Luchon .

D'un point de vue personnel, je pratique le parapente à Luchon depuis 1986 et y tiens une activité professionnelle depuis 1988. J'ai participé à la création de la première école professionnelle puis ai créé ma propre structure. Par la suite mes fonctions de formateur de cadre m'ont permis de positionner Luchon dans l'organisation des formations et examens du brevet d'état. Sujet qui souffrait « d'alpicentrisme ». A ce jour ce site est devenu incontournable dans ce programme.

Dans le cadre du laboratoire de certification que je dirige, des vols de « testing » sont réalisés grâce au dénivelé et aux moyens d'accès du site qui n'ont pas d'égal sur la chaîne.

Ne pas trouver de solution rapide et durable conduira irréversiblement à l'extinction du parapente à Luchon.

Le milieu du vol libre est conscient de l'incidence de cette démarche vis-à-vis du golf club, mais ne dispose hélas aujourd'hui d'autre possibilités.